



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Délégation à la langue française

opale
Organismes francophones
de politique et d'aménagement linguistiques

COLLOQUE OPALE

Champéry, Hôtel Suisse, 7 novembre 2014

Présentation des intervenants (par ordre alphabétique) et résumés des interventions

Raphael BERTHELE (SUISSE)

Directeur de l'Institut de Plurilinguisme

Professeur à l'Université de Fribourg, Département des langues et littératures, domaine d'études plurilinguisme et didactique des langues étrangères

LA LANGUE PARTENAIRE : REGIMES POLITICO-LINGUISTIQUES, CONCEPTUALISATIONS ET CONSEQUENCES LINGUISTIQUES

Cette communication est une tentative d'analyser le concept de la langue partenaire en l'articulant avec différents régimes politico-linguistiques (p. ex. territorialité, multilinguisme institutionnel, etc.). Il s'agit de discuter, sur la base d'études de cas de Fribourg et d'autres régions en Suisse, les enjeux d'un partenariat de langues au niveau des institutions, mais également des systèmes (des langues en contact). Des recherches sur des pratiques plurilingues plus ou moins partenariales sont présentées, par exemple, sur le dialogue polyglotte ou l'intercompréhension. En ce qui concerne cette dernière pratique, l'intercompréhension, les conditions nécessaires à une implémentation potentiellement fructueuse sont discutées.

Isabelle DELNOOZ (BELGIQUE)

Chargée de mission pour le FLE (en collaboration avec Ruth DE SY, cheffe du Département pédagogie), Ministère de la Communauté germanophone de Belgique

LA COMMUNAUTE GERMANOPHONE DE BELGIQUE, UN CADRE PROPICE AU DEVELOPPEMENT DU FRANÇAIS COMME LANGUE PARTENAIRE

Par son histoire, sa situation géographique et son évolution politique, la Communauté germanophone de Belgique entretient une relation particulière avec le français que l'on peut qualifier de « langue partenaire ».

Si, dans les médias, dans le monde professionnel et dans les commerces, le partenariat entre l'allemand et le français revêt parfois un caractère spontané, il répond dans les écoles, tant à la législation en vigueur qu'à la volonté politique permanente d'encourager le plurilinguisme.

La coprésence de l'allemand et du français a non seulement orienté les choix politiques en matière d'enseignement mais elle a aussi induit une approche didactique spécifique. Des mesures ciblées ont été prises pour offrir à ce partenariat linguistique le meilleur contexte possible. De la réalisation d'un cadre légal à la création d'une école maternelle bilingue en passant par la conception d'outils didactiques pertinents, la Communauté germanophone a mis en place une série d'actions qui contribuent progressivement à l'élaboration d'un cadre institutionnel propice au développement de ce partenariat entre le français et l'allemand. En outre, l'intensification des contacts avec les autres communautés du pays a ouvert la voie à des initiatives encourageant les échanges et la mobilité des enseignants qui constituent de véritables tremplins à l'élargissement de la notion de « langues partenaires » aux trois langues nationales.

Jean-Marie KLINKENBERG (BELGIQUE)

de l'Académie Royale de Belgique, Professeur émérite de l'Université de Liège

LES LANGUES ROMANES SONT-ELLES DES LANGUES PARTENAIRES ?

Lorsqu'on parle de solidarité entre langues néolatines, on en limite fréquemment la portée à des questions de didactique (programmes d'intercompréhension, éveil aux langues). La présente communication a pour objectif de faire le point sur ces questions, mais aussi d'évaluer ce que le partenariat entre langues romanes peut apporter en termes de modernisation de l'équipement linguistique, en termes de projet économique et en termes de géopolitique linguistique.

Koia Jean-Martial KOUAME (OIF)

Docteur en Sciences du Langage, Université Montpellier III (France)

Maitre de conférences au Département des Sciences du Langage, Université FHB de Cocody-Abidjan

REGARDS D'ENSEIGNANTS ET D'ELEVES SUR L'UTILISATION DES VARIETES DE FRANÇAIS DANS LE SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN

Nos recherches sur les langues en milieu scolaire ivoirien montrent que l'école en Côte d'Ivoire est fortement marquée par l'idéologie monolingue, du fait de la prédominance du français, à tous les niveaux de l'enseignement malgré l'hétérogénéité linguistique que connaît le pays. On note cependant que dans la dynamique de la classe, les variétés locales de français, fruit du contact de langues entre les langues ivoiriennes et le français, s'invitent dans les interactions verbales et semblent s'imposer aux acteurs. Ces études font état de ce que les enseignants et les élèves sont majoritairement ouverts à la prise en compte par l'institution scolaire de ces variétés locales de français.

Cette contribution vise à montrer l'intérêt de l'ouverture de l'école à des pratiques et conceptions moins exclusives des variétés locales de français dans l'enseignement-apprentissage des disciplines scolaires. Le français n'est pas par là remis en cause comme langue de scolarisation, mais son monopole et la manière dont il est enseigné et utilisé le seront peut-être de façon à parvenir à une situation linguistique plus équilibrée.

Raphaël MAITRE (SUISSE)

Coordinateur de projet et rédacteur au Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR)
Centre de dialectologie et d'étude du français régional, Université de Neuchâtel

LE PATOIS DE BAGNES ET LE FRANÇAIS: PARTENAIRES OU CONCURRENTS?

L'histoire linguistique de la Suisse romande ressemble à celle d'une province française: dès la Renaissance, les dialectes gallo-romans autochtones, ou patois, y ont cohabité avec le français. Leur relation s'est définie d'abord dans un rapport de *diglossie médiale*, qu'on peut envisager comme un partenariat fonctionnel fondé sur la complémentarité: au français, langue véhiculaire, l'écrit; aux patois, langues de la proximité, l'oral. Au fil du temps, la complémentarité recelant une part de concurrence, la diglossie médiale s'est muée en processus *dilalique*: le français a assumé des fonctions de plus en plus larges, les patois ont vu les leurs se restreindre; l'une des «langues partenaires» est devenue dominante, l'autre, minoritaire. Ce processus aboutit inexorablement à l'abandon des patois. Aujourd'hui, à Bagnes, le patois n'est plus la langue maternelle que de quelques personnes; mais il est investi d'une valeur patrimoniale croissante, en tant qu'emblème identitaire.

Cette relation entretenue sur le plan fonctionnel s'est doublée d'un jeu d'influences au niveau interne de la langue, concrétisé par un transfert d'éléments français dans les patois et inversement. Le volume des transferts étant corrélé au poids relatif des deux langues, l'effet des patois sur le français est marginal, alors que celui du français sur les patois est massif.

À l'occasion de la Rencontre OPALE de Champéry, nous jetterons un regard curieux sur le patois de Bagnes tel qu'il a été recueilli par le GPSR¹ auprès de ses correspondants patoisants de l'aube du 20^e siècle, et tel qu'il est étudié dans le projet *Dictionnaire du patois de Bagnes (DPB)*². Explorant les mots d'emprunt de son lexique et les notes métalinguistiques qui les accompagnent, nous découvrirons des indices de complémentarité fonctionnelle entre patois et français, mais aussi les manifestations d'une relation vécue comme concurrentielle. Nous rapprocherons l'image des langues qui s'en dégage de celle qu'on leur connaît un siècle plus tard à Évolène, où le patois a conservé ses fonctions de langue de proximité.

Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA (OIF)

Professeur des universités, Laboratoire Langue, culture et cognition, Faculté des lettres et sciences humaines, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon

LA FRANCOPHONIE REVISITEE PAR L'AFRIQUE: DU CONCEPT DE PARTENARIAT AUX POLITIQUES LINGUISTIQUES ET EDUCATIVES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

La francophonie recouvre une réalité si complexe qu'il a été, à ce jour, difficile, pour reprendre Saussure, de « s'élever à ce degré d'abstraction qui est nécessaire pour dominer (...) ce qu'on fait » et pour dire « en quoi ce qu'on fait a une légitimité et une raison d'être dans l'ensemble des sciences »³. Comment, dans un champ aussi complexe, faire place à la connaissance quand dominant les valeurs, les préjugés, la politique, le développement, les intérêts? Le concept de

¹ www.gpsr.ch

² www2.unine.ch/dialectologie/page-8179.html

³ F. de SAUSSURE, *Notes manuscrites*, cité par J.-L. CHISS et CH. PUECH, *Fondations de la linguistique. Études d'Histoire et d'épistémologie*, p.14

partenariat des langues nous offre l'occasion — heuristique et citoyenne — d'insister sur la proposition d'un statut unique du français comme langue d'une citoyenneté démocratique, en raison de sa nature de « communauté de pratiques », faisant tomber ainsi les oppositions entre langue maternelle, étrangère, vivante, langue seconde ou « français, langue africaine ». L'unification d'un statut politiquement assumé, permet d'aller au cœur des problèmes de la modernisation de l'Afrique francophone : éducation, démocratie et État de droit qui fondent, au quotidien, l'action citoyenne d'agents sociaux libres et autonomes — la question linguistique étant inséparable, dans cette perspective, à la fois de la question didactique et de ce que l'on nomme « questions de développement » (principalement l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à un emploi).

Valelia MUNI TOKE (FRANCE)

Chargée de recherche à l'IRD - Institut de recherche pour le développement (IRD, SeDyL), Membre du conseil scientifique de l'Observatoire des pratiques linguistiques, Délégation générale à la langue française et aux langues de France DGLFLF

QU'ATTEND-ON DES LOCUTEURS DE LANGUES DÉCLARÉES « PARTENAIRES » ? PRATIQUES LANGAGIÈRES, POLITIQUES PUBLIQUES ET MÉTAPHORE DIPLOMATIQUE

L'émergence récente de la métaphore des « langues partenaires », qui place les langues en situation de construire, à l'image des États, des relations diplomatiques, semble confirmer la place centrale de l'entité « langue » dans l'espace de réflexion et de conception des politiques publiques. Dans le même temps, la littérature sociolinguistique prend pour objet les effets des processus de globalisation, et insiste pour ce faire sur la diversité des pratiques langagières réelles, voire sur leur superdiversité – un néologisme à présent repris par l'UNESCO, et qui renvoie à l'intensification des mobilités et aux usages polymorphes des ressources linguistiques disponibles pour les locuteurs, notamment en milieu urbain. En d'autres termes, une tension se fait jour entre la description scientifique de phénomènes aussi complexes que courants (multilinguisme, translanguaging, polylinguaging, etc.) et l'élaboration de politiques linguistiques étatiques et/ou transnationales pour lesquelles la démultiplication, la fragmentation et la recomposition des entités « langues » posent à l'évidence une difficulté pratique majeure. C'est cette tension que cette communication explore, en analysant plus particulièrement le cas du territoire français et de ses Outre-mer.

Conrad OUELLON (QUÉBEC)

*Président du Conseil supérieur de la langue française, Québec
Professeur retraité de l'Université Laval*

L'ANGLAIS, D'UNE LANGUE MENAÇANTE A UNE LANGUE PARTENAIRE

À la suite de l'adoption de la *Charte de la langue française* (1977), le Québec a vécu une première période où la présence de la langue anglaise a été fortement règlementée dans plusieurs domaines de la vie publique, les commerces, le milieu du travail et de l'éducation, l'ensemble des communications publiques, etc. L'usage de l'anglais était alors vu comme une menace à la survie du français; les rancœurs entretenues depuis la Conquête étaient également alimentées par

l'attitude souvent condescendante d'une minorité anglophone qui disposait des leviers économiques et politiques de la société québécoise. Toutefois, depuis quelque 20 ans, le Québec se bilinguise graduellement; on en est arrivé à l'utilisation de plus en plus courante de l'anglais vu, non plus comme la langue du vainqueur, mais comme celle des nouvelles technologies, de l'internet, des échanges internationaux, de la mondialisation des marchés, d'une nouvelle culture. Comment envisager ce partenariat dans un contexte d'obligation de protection et de promotion de la langue française?

Robert VEZINA (QUÉBEC)

*Président-directeur général de l'Office québécois de la langue française
Président de la Commission de toponymie*

UN PARTENARIAT INSCRIT SUR LE TERRITOIRE : LES NOMS DE LIEUX COMME TMOIGNAGES D'UN CONTACT CONTINUEL ENTRE LA LANGUE FRANÇAISE ET LES LANGUES AUTOCHTONES

La toponymie officielle du Québec compte quelque 12 000 noms d'origine amérindienne ou inuite, soit 9,5 % du nombre total de toponymes. Ces noms de lieux, qui sont souvent constitués d'un générique de langue française et d'un spécifique issu d'une langue autochtone, illustrent en quelque sorte l'alliance entre ces langues. L'histoire de ces toponymes, souvent complexe, est marquée par la succession de deux administrations coloniales – la première, de langue française, la seconde, de langue anglaise – ainsi que par l'avènement de l'État du Québec et l'évolution de son territoire. La valeur accordée à la toponymie autochtone a connu une évolution importante au cours des deux derniers siècles. Longtemps ignorés ou remplacés plus ou moins systématiquement par les instances chargées de la gestion des noms de lieux, les toponymes autochtones sont maintenant considérés comme des trésors patrimoniaux qui doivent être conservés et diffusés. Dans ce contexte, il importe de valoriser une dynamique de traitement des toponymes qui inclut une collaboration étroite entre l'autorité toponymique centrale et les nations autochtones qui vivent sur les territoires concernés.